

PONTHIEU MARQUENTERRE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

PAGE 13

LA CCPM S'ENGAGE
DANS UN PROJET ÉDUCATIF
DE TERRITOIRE



PAGE 6 • HABITAT : DE L'AIDE
POUR VOS DÉMARCHES



PAGE 11 • BONNES VACANCES
À NOS JEUNES



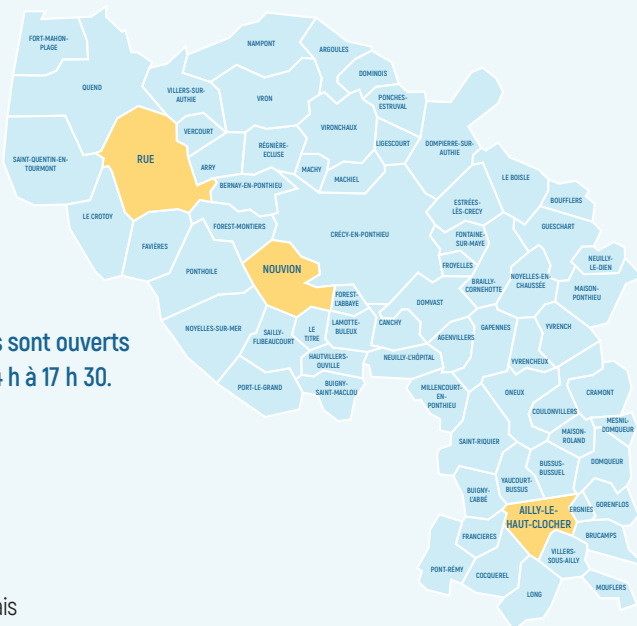
PAGE 14 • VOUS PRENDREZ BIEN
UN BON BOL D'AIR ?



Communauté
de Communes

**PONTHIEU
MARQUENTERRE**

VOTRE COM DE COM, PROCHE DE VOUS !



Les locaux de la Communauté de communes sont ouverts
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
3 sites administratifs vous accueillent :

Rue (80120)

33 bis route du Crotoy - 03 22 27 86 94

siège.rue@ponthieu-marquenterre.fr

Direction générale, services à la population (Relais Assistants Maternels, petite-enfance, enfance et jeunesse, culture, environnement, déchetteries, SPANC, GEMAPI, scolaire et périscolaire, tourisme), **archives, communication, développement économique, France Services, Tiers-lieu numérique Ponthieu-Marquenterre connecté.**

Nouvion (80860)

8 bis rue du collège - 03 22 23 25 43

antenne.nouvion@ponthieu-marquenterre.fr

Services ressources (affaires juridiques, finances, marchés publics, ressources humaines), **école de musique intercommunale.**

Ailly-le-Haut-Clocher (80690)

1 rue d'Ergnies - 03 22 28 88 18

antenne.ailly@ponthieu-marquenterre.fr

Pôle technique (gestion du patrimoine bâtiementaire, urbanisme et service urbanisme mutualisé, voirie communautaire), **aide à la personne**, (aide au maintien à domicile, portage de repas : CIAS), **France Services.**



www.ponthieu-marquenterre.fr
Com de Com Ponthieu-Marquenterre

2

Quel fonctionnement en période de confinement ?

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre adapte son fonctionnement et ses horaires pour continuer d'assurer ses missions de service public.

→ l'accueil physique sur chaque site administratif a été réalisé comme suit : matin sur Ailly le Haut Clocher et après-midi sur Rue et Nouvion sur prise de rendez-vous pour éviter les flux ;

→ l'accueil à distance (téléphone et courriel) a été assuré aux horaires habituels, toute la journée.

→ Les services essentiels, tels que les déchetteries, la collecte des ordures ménagères et du tri, l'aide à domicile et le portage de repas, et France Services ont été assurés de façon

habituelle, tenant compte des adaptations en application des mesures sanitaires et une accentuation du télétravail.

→ Un service minimum d'accueil des personnels dits prioritaires (soignants et personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire) a été mis en place tant pendant la période scolaire que pendant les vacances scolaires.

- Les tout petits ont été accueillis à la crèche de Nouvion : 5 agents mobilisés pour 29 enfants accueillis sur 10 jours.

- Les enfants plus grands ont été accueillis à l'école de Nouvion : 6 agents mobilisés pour 16 enfants accueillis sur 10 jours.

SOMMAIRE

NUMÉRO 08

PAGE 4

Les données clefs du budget 2021

PAGE 5

Soutenons l'économie locale

PAGE 6

Habitat : soyez bien accompagnés dans vos démarches

PAGE 8

C'est l'heure d'été pour vos déchetteries

PAGE 9

Harmonisation des marchés de collecte

PAGE 10

Finances publiques : la DGFIP renforce sa présence sur le territoire

PAGE 11

Bonnes vacances Le séjour ado : destination Gérardmer

PAGE 12

Pour un accueil périscolaire de qualité

PAGE 13

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT)

PAGE 14

Vous prendrez bien un bon bol d'air ?

PAGE 15

Vivement la rentrée culturelle



ÉDITORIAL

Claude HERTAULT

Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

« Chers habitants du territoire Ponthieu-Marquenterre, l'été qui approche est évocateur de soleil, de repos, et liberté, cette liberté tant convoitée après les périodes si difficiles que nous venons de traverser.

Les services de l'intercommunalité ont continué de vous servir pendant le confinement, afin de travailler sur les projets que nous souhaitons, élus communautaires, voir émerger.

Vous pourrez les découvrir en feuilletant le présent magazine.

En voici quelques illustrations, issues du budget 2021 voté le 31 mars :

- le financement du bassin de nage à Fort-Mahon-Plage, pour offrir aux habitants du territoire une piscine et apprendre aux enfants à nager,
- la construction d'une déchèterie à Nouvion,
- la dotation en bacs à ordures ménagères de tous les habitants du territoire, ce qui harmonise le service,
- la poursuite des travaux dans les écoles.

Vous noterez également que vous pouvez désormais goûter à la liberté de :

- retrouver le chemin des gymnases communautaires et pratiquer votre sport préféré,
- vous faire *une toile* dans l'un de nos trois cinémas de Quend, de Fort-Mahon-Plage ou de Crécy-en-Ponthieu,
- et (re)découvrir notre terroir, en partageant en famille de petits bonheurs simples comme celui de vous promener en forêt de Crécy, à pied, à vélo, et de croiser les troncs sculptés, ou bien jouer à l'aventurier en empruntant le nouvel accrobranches.

Je termine en vous souhaitant de passer un bel été, tout en demeurant prudents pour le bien de tous et en donnant rendez-vous à la rentrée ! »



Abonnez-vous à la version numérique du Journal !

<https://lemag.ponthieu-marquenterre.fr>
ou flashez le QRCode ci-contre



33 bis route du Crotoy - BP 40038 - 80120 RUE
Tél. : 03 22 27 86 94

Directeur de publication : Claude Hertaault

Comité de rédaction : membres du bureau communautaire, équipe de direction,

Mélissa Dheilly-Vasseur, chargée de Communication

Contributeurs : membres du bureau communautaire

Réalisation : Agence RESEC - 06-2021

Crédits photos : CC Ponthieu-Marquenterre

ISSN 2650-3530

LES DONNÉES CLEFS DU BUDGET 2021

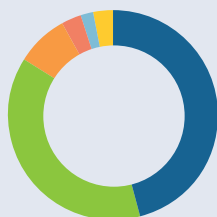
Le 31 mars 2021, les comptes administratifs de l'exercice 2020 et le budget primitif 2021 ont été approuvés par les élus du conseil communautaire.



COVID-19 : QUELS COÛTS POUR LA CCPM ?

Les comptes administratifs de la CCPM ont été affectés par l'épidémie de Covid-19. La gestion de la crise a impacté le budget de la CCPM à hauteur de 367 450 € :
On note 92 812,82 € de dépenses et plus et 274 637,32 € de recettes en moins.

LES CHIFFRES CLÉS 2020 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 818 874,75 €



- Pôle aménagement : 46,15 %
- Pôle éducatif : 38,22 %
- Administration générale : 8,13 %
- Pôle environnement : 3,18 %
- Pôle communication : 1,25 %
- Pôle développement : 3,07 %

Principales réalisations

- Bassin de nage** : 487 500 €
- Bâtiments** : 433 739 €
- Voirie** : 828 863 €
- Tiers lieu** : 46 308 €

**Equipement des écoles
et écoles du XXI^{ème} siècle :**
632 495 €

4 LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

BUDGET PRINCIPAL 38 067 477 €

Fonctionnement
27 938 042 €



Investissement
10 129 435 €

BUDGETS ANNEXES 977 227,91 €

Crèches : Fonctionnement : 676 425,61 €
Investissement : 6 000 €

SPANC : Fonctionnement : 64 510,05 €

MARPA : Fonctionnement : 118 922,87 €
Investissement : 111 369,38 €

**BUDGETS 2021
CIAS PORTAGE
DE REPAS**
401 360,90 €

Budget global : 28 797 901 € en fonctionnement **et** 10 246 804 € en investissement



PRINCIPALES PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENTS 2021

- Bassin de nage : 1 137 500 €
- Voirie : 934 300 € (travaux neufs)
- Acquisition de bacs à ordures ménagères : 852 500 €
- Déchetterie de Nouvion : 768 000 €
- Travaux école de Crécy : 671 500 €
- Moulin de Rue (GEMAPI) : 332 189 €
- Chauffage école Ailly-le-Haut-Clocher : 315 000 €
- Gymnases : 200 000 €
- Aides aux entreprises : 188 522 €

Malgré la crise, la volonté des élus est de maintenir un niveau de service important tout en visant à contenir les coûts.

SOUTENONS L'ÉCONOMIE LOCALE



Tout au long de l'année, nous vous présentons des aides économiques proposées par la Communauté de communes et ses partenaires pour soutenir les entreprises et artisans qui souhaitent investir et réaliser leurs investissements sur le territoire.

L'aide à l'immobilier

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre peut subventionner les investissements immobiliers des entreprises du territoire.

Cette aide d'adresse :

- Aux entreprises industrielles, de transport, de construction/BTP, artisanales inscrites au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés ayant un effectif inférieur à 50 salariés (CDI)
- Aux entreprises commerciales inscrites au registre du commerce et des sociétés dont la surface de vente est inférieure à 400 m² ayant un effectif inférieur ou égal à 10 salariés (CDI)
- Aux entreprises de services à la personne, les professions médicales paramédicales inscrites au registre du commerce et des sociétés ou à l'URSSAF ayant un effectif inférieur ou égal à 10 salariés (CDI)
- Aux entreprises d'hébergement (gîtes, chambres d'hôtes), labellisées, à l'exclusion des résidences de tourisme.
- Aux entreprises de restauration à l'exclusion des friteries, kebabs et fast-food n'assurant que de la vente à emporter et ne disposant pas de carte de menus.
- Aux professions médicales sous réserve de présenter un projet global de construction d'un ensemble regroupant des professionnels médicaux et paramédicaux.

Autres conditions d'éligibilité :

- ne pas faire l'objet d'une procédure judiciaire
- être à jour de ses cotisations sociales et fiscales

Exclusions : Entreprises au statut de micro entreprise.

Nature de l'aide : il s'agit d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et d'aménagement et/ou liés aux économies d'énergie par le biais de subventions.

Ces dernières seront liées aux investissements immobiliers d'un bâtiment, construction d'un bâtiment y compris Voirie Réseau Distribution, réalisation de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment existant quand il est propriété de l'entreprise.

Pour les personnes privées réalisant des gîtes ou chambres d'hôtes, les travaux doivent obligatoirement concourir à la création d'aménagements assimilables à des constructions nouvelles (extension, changement d'affectation) et non à des simples travaux de rénovation, de mises aux normes ou de réparation des sols et des murs.

Type d'aide : subvention pouvant aller jusqu'à 25 % des investissements éligibles HT dans le cadre du dispositif d'aide exceptionnel et transitoire mis en place jusqu'au 31/12/2021. Ce taux pourra être porté à 30 % si les travaux sont intégralement réalisés par des entreprises labellisées éco entreprises / développement durable ou concourant à la construction de bâtiments répondant aux critères BBC (Bâtiments Basse Consommation).

Montant d'investissement :

Investissement compris entre 5 000 € et 25 000 € HT.

Soit une aide possible de 1 250 € à 5 000 € !

+ D'INFOS

Nathalie Wolmer - 03 22 27 86 94
nathalie.wolmer@ponthieu-marquenterre.fr

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO

L'aide à la rénovation et à la mise en accessibilité des locaux professionnels.



HABITAT : SOYEZ BIEN ACCOMPAGNÉS DANS VOS DÉMARCHES

6

Vous souhaitez être conseillé sur l'habitat, obtenir des subventions pour la réhabilitation de votre logement ou pour vous épauler dans votre demande de logement social ?

Voici les partenaires qui peuvent vous aider dans vos démarches.

SOLIHA et APEMIS : ensemble pour lutter contre la précarité énergétique

→ SOLIHA est spécialisée dans l'assistance administrative, technique, financière et juridique dans l'amélioration de l'habitat. C'est aussi un service de conseils, d'informations et d'accompagnement des projets d'amélioration thermique et environnementale du bâti.

→ APEMIS agit quant à elle contre l'exclusion sociale, tout particulièrement par l'accompagnement des personnes en situation de mal-logement ou exclues du logement. Elle mène également une lutte contre la précarité énergétique.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

LADIL fournit un conseil neutre et personnalisé, juridique, financier, fiscal à l'ensemble des habitants du département et ce, qu'ils soient propriétaires, locataires, bailleurs, associations, collectivités locales... Rencontrez l'ADIL lors des permanences proposées sur nos sites administratifs :

AILLY LE HAUT CLOCHER

→ Mardi 28 septembre 2021

NOUVION

→ Mardi 6 juillet 2021
→ Mardi 2 novembre 2021

RUE

→ Mardi 17 août 2021
→ Mardi 14 décembre 2021

Permanences tenues de 14 h à 16 h 30



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Des aides peuvent vous être accordées pour réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement ou des travaux de rénovation énergétique. Zoom sur le programme Habiter mieux et sur le dispositif Pass Rénovation Hauts-de-France.

Le programme "Habiter mieux" de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, amélioration de la sécurité et de la salubrité... la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre peut attribuer des aides à hauteur de 500 € par dossier. Celui-ci devra être présenté par l'un de nos opérateurs partenaires.



Le Pass Rénovation Hauts-de-France, un dispositif pour inciter au passage à l'acte des propriétaires particuliers de logements anciens

Hauts-de-France Pass Rénovation mise sur un accompagnement technique clé en main, couplé à une solution intégrée de financement.

Sur le volet technique : Hauts-de-France Pass Rénovation englobe toutes les phases du projet de rénovation, avant, pendant et après les travaux. À la clé pour les propriétaires, un logement plus confortable, des économies d'énergie significatives et un patrimoine revalorisé.

Sur le volet financement : En cas de difficultés de financement, Hauts-de-France Pass Rénovation avance aux propriétaires la somme nécessaire pour assumer les travaux de rénovation thermique, avec un remboursement calé, en totalité ou en partie, sur les économies réalisables sur leur facture d'énergie après travaux.



Le guichet unique de l'habitat

Baie de Somme 3 Vallées est lauréat de l'appel à projet régional visant à structurer le parcours d'accompagnement (accueil, information, conseil) des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique grâce à la mise en place d'un point de contact unique et d'un renforcement du service proposé aux communes rurales (conseils architecturaux, inscription paysagère de dispositifs énergétiques, emploi de matériaux traditionnels/biosourcés...).

Ce Guichet Unique de l'Habitat proposera ses services dès cet été.



C'EST L'HEURE D'ÉTÉ POUR VOS DÉCHETTERIES

Les 7 déchetteries du territoire sont passées en horaires d'été depuis le mois d'avril

→ Du 1^{er} avril au 30 septembre

AGENVILLERS

Route de Gapennes - 06 37 51 54 57

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	Fermée	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

CRÉCY-EN-PONTHIEU

Rue Chasses Marées - 03 22 28 94 77

Lundi	Fermée	
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jedi	Fermée	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

NOYELLES-SUR-MER

Chem. du Moulin - 06 37 51 54 57

Lundi	Fermée	
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	Fermée	14 h - 18 h
Jedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

DOMQUEUR

Route de St Riquier - 06 01 34 25 83

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	Fermée	
Jedi	Fermée	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

QUEND Hameau de Monchaux

RD 32 - 06 89 75 35 96

Lundi	Fermée	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	Fermée	
Jedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

LE CROTOY

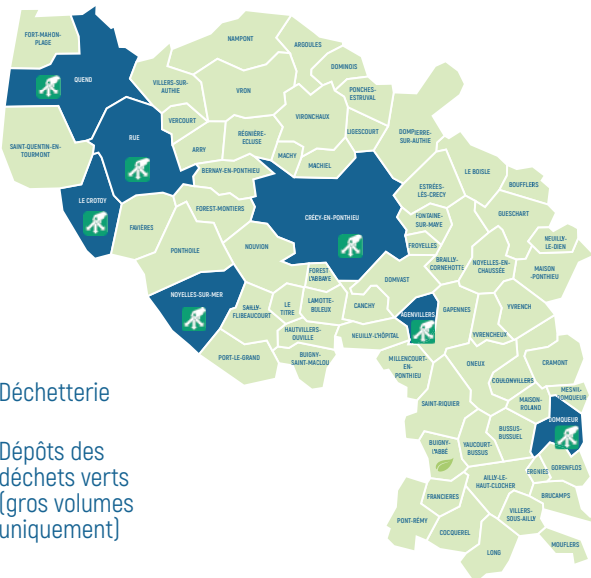
Rue des Abattoirs - 06 89 75 28 64

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jedi	Fermée	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

RUE

Route du Crotoy - 03 22 25 71 85

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche, jours fériés	Fermée	



Déchetterie



Dépôts des déchets verts (gros volumes uniquement)

HARMONISATION DES MARCHÉS DE COLLECTE

Depuis mai 2021, la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective sont harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. L'attributaire du marché pour les 5 années à venir est l'entreprise Véolia.



Sur certaines communes, la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective seront effectuées en même temps par un camion avec une benne bi compartimentée.

Qu'est-ce qui change au 1^{er} mai 2021 ?

- Collecte toutes les semaines, pour tous les habitants du territoire, des emballages recyclables (en plastique, métal, carton...) et des papiers.
- Evolution de certains jours de collecte : le calendrier de collecte actualisé a été distribué dans chaque foyer par Véolia, et est disponible sur www.ponthieu-marquenterre.fr
- Dotation d'un bac à ordures ménagères pour les habitants du territoire qui n'en ont pas encore : cet investissement représente un coût de 833 007,50 € H.T. (voté au BP 2021). **Les foyers concernés seront contactés dans le courant de l'année.**

Hauts-de-France
PROPRES

#hdfpropres

L'opération Hauts-de-France propres est de retour !

Les 11 et 12 septembre 2021, rendez-vous près de chez vous pour participer au ramassage de déchets au bord des cours d'eau, en forêt, en ville ou à la campagne.

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre s'associe une nouvelle fois à l'opération en tant que partenaire de la Région Hauts-de-France (organisatrice de l'événement, conjointement avec les Fédérations des Chasseurs, des Pêcheurs et des Randonneurs). La Communauté de communes met à disposition des participants des sacs, ainsi que des bennes sur l'ensemble de son territoire pour recueillir les déchets ramassés. Les coûts (mise en place des bennes, transport et traitement des déchets qui y ont été déposés) seront pris en charge par la collectivité. Venez nombreux !

9



Un projet de déchetterie est à l'étude à Nouvion

Un projet de construction d'une déchetterie sur la commune de Nouvion est en cours. Cette déchetterie a vocation à remplacer celle de Noyelles-sur-Mer, trop vétuste pour être rénovée. L'étape actuelle est celle de l'étude de la conception des plans de construction, ainsi que des études de sols, avec pour objectif de déposer le permis de construire au second semestre 2021.

FINANCES PUBLIQUES, LA DGFIP RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE



La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) assure chaque semaine des permanences sur les sites de Rue et d'Ailly-le-Haut-Clocher.

Un complément au réseau Maison France Services

Le réseau France Services, déployé à Ailly-le-Haut-Clocher, Crécy-en-Ponthieu et Rue, vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien. Cet accompagnement de premier niveau est complété, pour les demandes plus complexes, par un rendez-vous avec un agent de la DGFIP, que l'agent France Services fixera pour vous.



Sans rendez-vous en période de déclaration d'impôts

Pour répondre à une demande accrue pendant la campagne de déclaration des revenus, un agent de la DGFIP se tient à la disposition des usagers sans rendez-vous. Il renseigne les contribuables et les accompagne dans leur démarche de déclaration.

Jours de permanences sans rendez-vous, en période de déclaration :

- Le mardi après midi à Ailly-le-Haut-Clocher
- Le jeudi matin à Rue.

La France services intercommunale vous accueille du lundi au vendredi, sur plusieurs sites :

- À Rue (CCPM) : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
- À Ailly-le-Haut-Clocher (CCPM) : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
- À Crécy-en-Ponthieu (Office de tourisme) : 8 h 30 - 12 h

C'est nouveau !

Le paiement de proximité

La DGFIP a noué un partenariat avec le réseau des buralistes. Il s'agit de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé. C'est simple, rapide, et sécurisé



Les buralistes partenaires affichent ce logo.

Découvrez les partenaires agréés sur :

www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

BONNES VACANCES

LE SÉJOUR ADO : DESTINATION GÉRARDMER

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre propose aux jeunes de 12 à 17 ans un séjour multi-activités à Gérardmer du samedi 10 au samedi 24 juillet 2021.

Qu'est-ce que le « séjour ado » ?

Ce séjour permet aux adolescents de passer des vacances avec d'autres jeunes, et de découvrir de nouvelles activités et cultures, tout en étant accompagnés par des animateurs qualifiés. L'équipe d'animation veille au respect des vacances et objectifs du projet pédagogique : le vivre ensemble, l'autonomie, l'ouverture culturelle.

Découvrir les joies de la montagne en été

Pourquoi Gérardmer ? Cette destination de moyenne montagne aux paysages verdoyants assurera aux jeunes un grand dépaysement. La proximité directe d'un lac permet d'avoir accès à des activités sportives tous publics : randonnée pédestre et VTT, kayak, paddle, dragon boat...

C'est également une région à forte identité culturelle. Les possibilités de visite sont elles aussi très variées : le musée d'art militaire, l'espace de mémoire lorrain, les sites miniers, les villes proches aux architectures typiquement lorraines.. Enfin, n'oublions pas de satisfaire les papilles de nos jeunes : la région Grand Est est riche de spécialités culinaires.

Une expérience collective forte

L'adolescent est acteur de ses vacances, il prend part à l'organisation et au bon déroulement du séjour : choix des activités, répartition des tâches quotidiennes, prises d'initiatives. Très souvent, les ados ressortent grandis de cette expérience de la vie en collectivité.

Renseignements et inscriptions :

Service enfance-jeunesse

centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr

03 22 27 86 94 - www.ponthieu-marquenterre.fr

NOUVEAU !

Un mini camp sur le thème de l'audiovisuel est également proposé aux ados du 26 au 30 juillet à Quend-Plage, en partenariat avec le cinéma Le Pax. Les jeunes participeront à des ateliers tout au long de la semaine avec pour objectif, la réalisation et la projection de leur propre court-métrage.



LES ACCUEILS DE LOISIRS D'ÉTÉ

Pour les plus jeunes, la Communauté de communes propose un accueil de loisirs sans hébergement.

Du 12 au 30 juillet : écoles de Pont-Rémy, Saint-Riquier, Ailly-le-Haut-Clocher, Gueschart, Crécy-en-Ponthieu, Nouvion, Vron, Le Crotoy, Rue

Du 2 au 20 août : écoles de Rue, Ailly-le-Haut-Clocher, Nouvion, Gueschart

POUR UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ

Les familles ont à cœur de concilier vie familiale et vie professionnelle. C'est pourquoi il est indispensable de proposer aux parents, à côté du temps scolaire et du temps familial, des solutions d'accueil de proximité et de qualité favorisant l'épanouissement de leurs enfants.

L'accueil périscolaire c'est quoi ?

C'est un lieu d'accueil au sein de l'école, proposé aux élèves du territoire en dehors du temps scolaire, c'est-à-dire : avant la classe, pendant le temps de la restauration et après la classe. Des activités culturelles, artistiques et sportives répondant aux besoins et attentes de chacun y sont proposées. Sur le territoire, l'accueil périscolaire fonctionne en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Un accueil périscolaire qualitatif

À l'inverse de la garderie, l'accueil périscolaire est un temps d'accueil éducatif en complémentarité du temps scolaire. L'encadrement est assuré par une équipe diplômée, garante de la mise en œuvre d'un projet pédagogique. Celui-ci doit répondre aux orientations éducatives portées par un Projet Éducatif De Territoire (PEDT).

Quel accueil en situation de crise sanitaire liée à la COVID-19 ?

La mise en place des protocoles sanitaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 nécessite une adaptation de chaque instant. Les agents d'accueil, dont la Communauté de communes tient à saluer l'investissement et le dévouement, veillent chaque jour au respect des groupes-classes, de la distanciation et des gestes barrières. Mais ce n'est pas tout ! Les agents périscolaires mènent un rôle éducatif auprès des enfants, à savoir la transmission des messages de prévention par une approche ludique et pédagogique.



QUELQUES CHIFFRES

14 lieux d'accueil périscolaire matin et soir déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et financés par la Caisse d'Allocations Familiales

14 cantines

27 lignes de bus mises en place par la Région Hauts-de-France avec un accompagnateur périscolaire par bus afin de veiller à la sécurité des écoliers

120 agents présents dans les écoles : référents périscolaires, ATSEM, animateurs, agents d'entretien, agents de restauration et accompagnatrices dans les transports scolaires

Chaque jour ce sont : **200** enfants accueillis le matin ; **1 350** enfants le midi et **300** enfants le soir

INFOS PRATIQUES

L'inscription est obligatoire et doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire. Elle se fait en ligne sur l'espace citoyen de la Communauté de communes. Le dossier périscolaire doit être rempli et transmis avec les pièces justificatives au premier jour de la rentrée scolaire.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Une démarche qualitative qui s'inscrit dans la durée

La CCPM s'est engagée dans une démarche qualitative de son service périscolaire dont les accueils sont les fers de lance. Cette démarche est matérialisée dans un Projet Éducatif De Territoire, conventionné avec la Direction départementale de la cohésion sociale, l'Inspection de l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales pour trois années (septembre 2020 à août 2023).

Ce PEDT a été initié en septembre 2019, avec six premiers sites périscolaires engagés dans la démarche, puis en septembre 2020 par six autres sites périscolaires. La première étape reposait sur une démarche organisationnelle : formation des agents, déclaration des locaux, recrutements et mise en place d'une démarche éducative reposant sur le projet éducatif des Accueils Collectifs de Mineurs de l'intercommunalité. La seconde étape verra le développement d'une démarche concertée avec les établissements scolaires et les familles afin de garantir "une continuité éducative", avant, pendant et après le temps scolaire. Des instances seront mises en place : comité de pilotage et comités techniques pour réunir les différents acteurs (directions périscolaires, directions scolaires, représentants de parents d'élèves, agents du service scolaire-périscolaire, élus et représentants des partenaires) et avancer ensemble.

Un projet porteur d'objectifs et de valeurs fortes

Concrètement, le Projet Éducatif De Territoire de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre s'articule autour de ces grandes orientations éducatives :

- Le respect de soi et des autres comme vecteur du « vivre ensemble »
- Le développement de l'autonomie et la prise d'initiative
- Le respect du rythme de l'enfant
- La valorisation des temps de vie quotidienne
- La communication comme vecteur de socialisation, à savoir développer l'écoute et l'expression individuelle et collective par des outils pédagogiques adaptés
- La valorisation du territoire Ponthieu-Marquenterre au travers la sensibilisation à l'éco-citoyenneté

Par le biais d'un projet éducatif de territoire, la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre entreprend de mettre en synergie et en cohérence l'action des uns et des autres pour faire émerger une dynamique répondant aux besoins des enfants et de leurs familles.

Les partenaires du PEDT

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Somme (CAF)
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- L'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN)

Exemple d'une activité manuelle mise en place à l'école de Quend : Triosaure, la poubelle de recyclage. Les enfants se font désormais un plaisir de trier !



VOUS PRENDREZ BIEN UN BON BOL D'AIR ?

Le Ponthieu-Marquenterre regorge de lieux dépaysants et ressourçants. L'office de tourisme Terres et Merveilles Baie de Somme a à cœur de faire découvrir au plus grand nombre les richesses de notre territoire.

La brochure Merveilleuses Évasions, téléchargeable sur le site de l'office de tourisme, présente les ateliers et sorties nature & bien être proposées sur le territoire. Ces sorties et ateliers sont ouverts à tous, n'hésitez pas à en faire l'expérience !



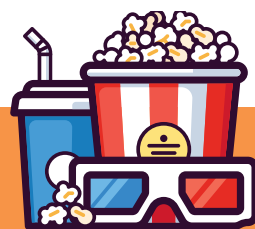
Brochure à télécharger sur www.terresetmerveilles-baiedesomme.com



Rendez-vous aéronautique en septembre

Les vendredi 17 et samedi 18 septembre, le Patrimoine historique de l'Aéronautique en Picardie sera mis à l'honneur sur le territoire de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre. Dans le cadre de la 3^{ème} commémoration de l'école de pilotage des Frères Caudron, à partir de 11 h des avions d'autrefois atterriront sur la plage du Crotoy, avec de nombreuses animations à proximité. Sur l'aérodrome de Buigny-Saint-Maclou, l'Aéroclub d'Abbeville-Buigny-Baie de Somme célébrera le souvenir de Bessie Coleman, première femme américaine de couleur à obtenir son diplôme d'aviatrice à l'école Caudron, il y a 100 ans. Cet évènement s'inscrira dans le cadre des journées Portes-Ouvertes organisées par l'association Les Ailes de la Baie. De nombreux aéronefs d'autrefois et d'aujourd'hui stationneront à proximité. Les cinémas de Crécy-en-Ponthieu et de Quend participeront à cet évènement.

De plus amples informations seront disponibles dans les semaines à venir sur le site internet de la CCPM : www.ponthieu-marquenterre.fr



RETROUVONS NOS CINÉMAS !

Nous avons la chance de disposer de 3 cinémas sur le territoire. N'hésitez pas à vous y rendre, ils ont besoin de nous pour rebondir après une longue période de fermeture !

- Cinéma Le Cyrano à Crécy-en-Ponthieu
- Cinéma Le Pax à Quend-Plage
- Cinéma Le Vox à Fort-Mahon

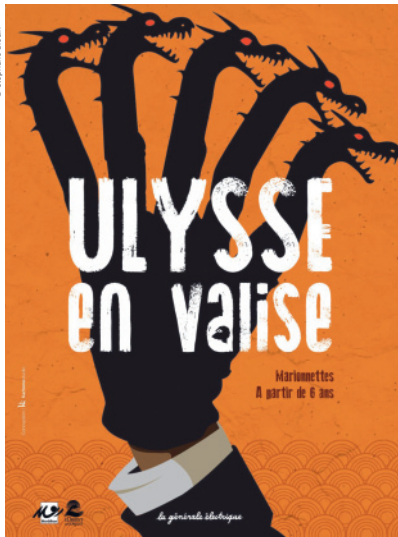


ET LE SPORT...

Poussez la porte des gymnases intercommunaux, rouverts depuis le 9 juin.

- **À NOUVION** : tennis, handball, gymnastique, badminton, remise en forme.
- **À CRÉCY-EN-PONTHIEU** : tennis, handball, gymnastique, football en salle.
- **À AILLY-LE-HAUT-CLOCHER** : tennis, handball, tir à l'arc.
- **À RUE** : basket-ball, arts du cirque, zumba.

Pour en savoir plus sur les associations sportives près de chez vous, renseignez-vous en mairie.



VIVEMENT LA RENTRÉE CULTURELLE

La culture est un des secteurs qui aura été le plus touché pendant la pandémie de Covid-19, avec la restauration et les loisirs. Chacun a hâte de retrouver les cinémas, les musées... En attendant, ouvrez vos agendas et notez le programme culturel proposé en partenariat avec Baie de Somme Trois Vallées.

Judi 16 septembre 18 h 30 - Forest-l'Abbaye Apéro du Patrimoine

"Les templiers dans le comté du Ponthieu"

Les Apéros du Patrimoine invitent le public à (re)découvrir et à valoriser le patrimoine local. À la suite de la visite, une dégustation de produits du terroir est offerte aux visiteurs.

Du 17 au 26 septembre - Long, Cocquerel, Pont-Rémy C'est tout un art, 12^{ème} édition

Le Parc Naturel Régional vous emmène le long de la Somme dans un parcours artistique et ludique de Longpré-les-Corps-Saints à Saint-Valery-sur-Somme. Vous découvrirez des expositions à la Maison Éclésiare de Long, à la chapelle de Longuet de Cocquerel et dans le parc du château de Pont-Rémy.

Judi 7 octobre 20 h - Long

Les concerts du Parc

Les Concerts du Parc reviennent une fois de plus cette année et proposent un concert inaugural à l'église Saint Jean Baptiste de Long avec un quintette de cuivres et orgues.

Vendredi 22 octobre 19 h - Bussus Bussuel

Sortir en famille

Spectacle "Que le grand cirque te croque" de la Compagnie Le Chat Fou. Dans un véritable grenier magique animé par un orgue à pied, de vieux objets rafistolés reprennent vie. Spectacle à partir de 3 ans.

Mardi 26 octobre 19 h - Vron

Sortir en famille

"Ulysse en Valise" de la Compagnie La Générale Electrique. Survitaminé, loufoque et décalé, ce spectacle en marionnettes et théâtre d'objets vous embarquera dans l'univers de l'Odyssee. Spectacle à partir de 5 ans.

INFOS ET RÉSERVATIONS

→ bonjour@baiedesomme3vallees.fr

→ 07 88 27 47 10

→ 06 81 66 31 80 (pour l'apéro du patrimoine)

www.baiedesomme3vallees.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions à l'école de musique intercommunale auront lieu :

→ Du mardi 31 août au jeudi 2 septembre 2021

→ Et du lundi 06 au jeudi 9 septembre 2021

De 14 h 30 à 17 h 30 à l'école de musique

(8 bis rue du collège à Nouvion).

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine vous donnent rendez-vous les **samedi 18 et dimanche 19 septembre** sur le thème "Patrimoine pour tous"

Retrouvez le programme sur :

journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr





Je ne sais pas trop
où et comment
faire ma demande
de carte grise

Malo, 23 ans
Vézelize



... venez,
on va s'en
occuper

Laetitia, agent
France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

**Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur
france-services.gouv.fr**

Aurélié Wavelet vous accueille à Ailly-le-Haut-Clocher, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - Contact 03 22 28 88 18
Nathalie Wolmer vous accueille à Crécy-en-Ponthieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h,
et à Rue du lundi au vendredi de 14h à 17h30 - Contact : 03 22 27 86 94